

Document d'information

ÉPREUVE MINISTÉRIELLE

Anglais, langue d'enseignement
6^e année du primaire

514-600

Juin 2026

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages
Direction générale de la formation générale des jeunes et des adultes
Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Titre de la version anglaise

*Information Document – Ministerial Examination
English Language Arts – Elementary 6
514-600
June 2026*

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISSN 1927-8411 (en ligne)
(Édition anglaise : ISSN 1927-8381)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

25-157-07

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
1 Structure de l'épreuve	4
2 Matériel requis	5
3 Conditions d'administration	6
3.1 Modalités d'administration de l'épreuve	6
3.2 Durée et moment	6
3.3 Description des tâches	7
3.4 Mesures d'adaptation	7
4 Modalités de correction	7
4.1. Centre de correction	7
4.2 Grilles d'évaluation	8
4.3 Détermination du niveau de compétence	8
4.4 Exemples types	8
Annexes	
I Réaction à un texte littéraire	9
II Rédaction d'un texte narratif : rétroaction d'un pair pour la révision	10
III Grilles et consignes d'évaluation	11
IV Grille d'évaluation de la réaction écrite à un texte littéraire	13
V Grille d'évaluation de la rédaction d'un texte narratif	15
VI Descripteurs pour la notation des conventions de la langue écrite	17
VII Profils relatifs à la compétence Parler pour communiquer et apprendre	18

INTRODUCTION

Ce document d'information présente des renseignements concernant l'épreuve ministérielle d'anglais, langue d'enseignement, de la 6^e année du primaire. Il a pour but d'assurer l'uniformité dans l'administration des épreuves. Il doit être distribué le plus rapidement possible à l'ensemble du personnel enseignant d'anglais, langue d'enseignement, de la 6^e année du primaire, aux conseillères et conseillers pédagogiques et à tout le personnel concerné par l'administration de l'épreuve.

Le ministère de l'Éducation a la responsabilité de produire des épreuves pour la 6^e année du primaire à la session de juin. Chaque épreuve est basée sur le [Programme de formation de l'école québécoise](#), le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#) et la [Progression des apprentissages](#). De plus, durant l'élaboration des épreuves, le Ministère tient compte de l'information recueillie à la suite de la passation des épreuves des dernières années. Il sollicite aussi la collaboration d'enseignantes et enseignants ainsi que de conseillères et conseillers pédagogiques représentant différents milieux.

Cette épreuve permet aux élèves de démontrer leurs connaissances et leurs compétences, et donne au personnel enseignant l'occasion d'évaluer leurs apprentissages en lecture et en écriture.

Les établissements scolaires sont tenus d'administrer l'épreuve ministérielle selon [l'horaire officiel](#).

Pour l'année scolaire 2025-2026, la pondération accordée aux épreuves ministérielles du primaire sera de 20 % de la ou des compétences évaluées.

1 STRUCTURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve ministérielle d'anglais, langue d'enseignement, présente les caractéristiques suivantes :

- Elle a été élaborée selon l'approche d'apprentissage par investigation, et établit un objectif et une mise en contexte en vue de la réalisation des tâches.
- Elle établit un contexte et intègre les processus et stratégies généralement rattachés à la lecture, au visionnement de vidéos, à la discussion, à la formulation d'une réaction et à l'écriture.
- Elle se compose de différentes tâches qui découlent d'un contexte donné et d'une question ou d'une affirmation de départ. Des activités complémentaires et des discussions font le lien entre les tâches. Les élèves doivent lire un texte, y réagir puis rédiger un texte narratif.
- Deux tâches sont évaluées : la réaction à un texte littéraire et la rédaction d'un texte narratif.

2 MATÉRIEL REQUIS

Documents pour le personnel enseignant	Documents pour l'élève
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Teacher's Guide</i> • Équipement pour le visionnement des composantes médias • Composantes médias 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Literature Booklet</i> • <i>Student Booklet</i> • Documents de référence : dictionnaires, dictionnaires de synonymes • Papier pour brouillon (fourni par l'école)

L'utilisation de certains outils numériques (dictionnaires numériques, logiciels de traitement de texte, etc.) est possible aux conditions établies par la Direction de la sanction des études.

L'élève peut apporter ses propres ouvrages de référence ou consulter ceux qui sont mis à sa disposition par l'organisme scolaire. Il lui est interdit de prêter ou d'emprunter tout matériel à d'autres élèves.

La personne responsable de l'administration des épreuves ministérielles dans l'école doit distribuer aux enseignantes et enseignants un exemplaire des documents de l'épreuve sept jours ouvrables avant le début de la passation de l'épreuve, et pas avant.

Il est interdit de transmettre toute information relative au contenu d'une épreuve ministérielle à quiconque n'est pas directement concerné par son administration. Il est aussi interdit de diffuser, d'adapter ou de traduire tout document de l'épreuve, en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit et par quelque moyen que ce soit, y compris par l'entremise des réseaux sociaux.

3 CONDITIONS D'ADMINISTRATION

3.1 Modalités d'administration de l'épreuve

Les écoles doivent administrer l'épreuve selon les directives énoncées dans le *Teacher's Guide*. Toutes les tâches doivent être réalisées à l'école, préférablement dans la salle de classe habituelle, sauf indication contraire. Dans le cas de classes multiprogrammes (composées, par exemple, d'élèves de 5^e et de 6^e année), seuls les élèves auxquels l'épreuve est destinée doivent effectuer les tâches de l'épreuve. Les enseignantes et enseignants pourront proposer aux autres élèves des tâches sans lien avec l'épreuve pendant la passation de celle-ci.

Dans un souci d'équité et de justice, tous les élèves doivent être soumis aux mêmes conditions d'administration. Ainsi, il est interdit à quiconque de soutenir les élèves de quelque façon que ce soit, par exemple en apportant des précisions sur une question ou en reformulant des consignes. Les épreuves pour lesquelles l'enseignante ou l'enseignant, ou tout autre membre du personnel, aurait outrepassé son rôle sont susceptibles d'être invalidées par le Ministère.

Durant la passation de l'épreuve, il est formellement interdit aux élèves d'avoir en leur possession tout appareil mobile personnel (téléphone intelligent, écouteurs sans fil, montre intelligente, etc.).

3.2 Durée et moment

L'épreuve ministérielle d'anglais, langue d'enseignement, de la 6^e année du primaire doit être administrée selon l'horaire officiel.

En règle générale, **environ sept heures** sont nécessaires à la réalisation des tâches de l'épreuve. La durée proposée est approximative et ne comprend pas le temps consacré à la préparation de l'enseignant.

Les directives et les procédures détaillées concernant le déroulement de chaque partie de l'épreuve sont incluses dans le *Teacher's Guide* fourni par le Ministère. L'ordre des tâches est planifié pour que l'administration de l'épreuve soit uniforme partout dans la province. **La planification indiquée dans le *Teacher's Guide* doit être respectée.**

Il est à noter que les tâches doivent se dérouler **sans interruption** pour que les élèves puissent mener à bien les activités qui exigent l'exercice de la pensée critique, une caractéristique propre à l'apprentissage par compétence. Puisque chaque élève doit contextualiser les tâches et se familiariser avec celles-ci, et que les activités se font individuellement ou en groupe, certaines tâches individuelles pourraient demander plus de temps à certains élèves. Le temps requis pour la réalisation des tâches peut varier d'une classe à l'autre, et des ajustements peuvent être apportés pour des élèves ayant des besoins particuliers.

Note. – La planification, la collaboration et la flexibilité de la direction de l'école et du personnel enseignant sont nécessaires pour que les meilleures conditions possible soient offertes aux élèves.

3.3 Description des tâches

Réaction à un texte littéraire

Pour démontrer leur compétence en lecture, les élèves doivent produire un texte dans lequel ils présentent leur réaction à un texte littéraire illustré. Les élèves doivent lire ce texte et en établir le sens en suivant une démarche de réponse. Ils doivent exercer leur pensée critique et faire la synthèse des idées présentes dans le texte. **Environ trois heures et demie** doivent être allouées à cette partie de l'épreuve, en plus du temps de préparation à la tâche. L'annexe I présente plus d'information sur cette tâche.

Rédaction d'un texte narratif

Pour démontrer leur compétence en écriture, les élèves doivent produire un texte narratif destiné à un public cible (leurs pairs). Pour ce faire, ils doivent faire appel à leur connaissance des structures et des caractéristiques du texte narratif ainsi qu'aux conventions de la langue écrite, et les utiliser pour susciter l'intérêt de leurs pairs. **Environ trois heures et demie** doivent être allouées à cette partie de l'épreuve, qui inclut des activités de mise en contexte, telles qu'une rédaction éclair suivie de la possibilité de la partager avec un pair. L'annexe II présente plus d'information sur cette tâche.

Utilisation de la langue pour communiquer et apprendre

Tout au long de l'épreuve, les élèves doivent recourir à la parole pour communiquer et apprendre. Ils prennent part à des activités qui exigent qu'ils discutent de questions provenant du contenu de l'épreuve et d'activités connexes. La compétence *To use language to communicate and learn* n'est pas formellement évaluée dans le cadre de l'épreuve. Toutefois, ces activités permettent la collecte de renseignements supplémentaires. L'annexe VII du présent document fournit plus d'information à ce sujet.

3.4 Mesures d'adaptation

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, les élèves ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Pour plus d'information au sujet de la mise en place de ces mesures, il faut consulter les documents mis à la disposition du milieu scolaire par la Direction de la sanction des études.

4 MODALITÉS DE CORRECTION

4.1. Centre de correction

Les organismes scolaires sont responsables de la correction de la tâche de réaction à un texte littéraire et de la tâche de rédaction d'un texte narratif. Il est recommandé aux enseignantes et enseignants d'anglais, langue d'enseignement, de la 6^e année du primaire de se réunir dans un centre de correction pour évaluer les textes des élèves. Cette collaboration leur permet d'harmoniser leur interprétation des critères et des indicateurs, ce qui favorise l'équité et la fidélité intercorrecteurs. Le fait d'analyser des exemples types en groupe et d'en discuter leur donne également l'occasion d'approfondir leurs connaissances en évaluation. Ces exemples types, qui illustrent chaque niveau de compétence, servent de points de repère pour la correction des productions des autres élèves.

4.2 Grilles d'évaluation

Les grilles d'évaluation pour la correction des deux tâches sont fournies aux annexes IV et V. Comme dans le cas des épreuves précédentes, chaque grille décrit cinq niveaux de compétence. Les enseignants doivent évaluer le niveau de compétence global pour chaque tâche.

Comme la description des critères d'évaluation utilise une terminologie du domaine pédagogique, il est recommandé au personnel enseignant d'analyser les exemples types avec leurs élèves afin de les aider à reformuler les critères dans un langage qui leur est plus familier et de favoriser leur compréhension des exigences liées aux tâches et aux caractéristiques d'un travail de qualité. L'annexe III du présent document fournit plus d'information à ce sujet.

4.3 Détermination du niveau de compétence

Pour déterminer le niveau de compétence, le personnel enseignant doit lire le paragraphe descriptif qui se situe au-dessus de chaque colonne. Ensuite, en s'appuyant sur un texte qui sert d'exemple ou de point de repère et à l'aide de la grille, il évalue la production en tenant compte des points forts et des points à améliorer afin de déterminer le niveau de compétence global de l'élève.

Les indicateurs descriptifs doivent être lus attentivement et de manière horizontale. Cette méthode permet de vérifier si l'évaluation initiale du texte coïncide avec les indicateurs propres au niveau de compétence déterminé et avec les descripteurs de ce niveau.

L'évaluation doit être ajustée, au besoin, par le choix d'un niveau plus ou moins élevé correspondant à celui qui convient le mieux. Le niveau de compétence d'un élève est celui dont la majorité des indicateurs présentés s'appliquent.

Il est possible de sélectionner un niveau de compétence intermédiaire lorsque les indicateurs sont répartis entre deux ou plusieurs niveaux en ajoutant la mention + ou - au niveau qui décrit le mieux le travail de l'élève.

4.4 Exemples types

Des exemples types sont accessibles dans un site sécurisé du Ministère et dans le site [DEELA](#) (*Designs in Evaluation for English Language Arts*). Pour obtenir les documents qui se trouvent dans le site sécurisé, les enseignants sont invités à communiquer avec leur conseiller pédagogique ou la personne responsable des services éducatifs dans leur organisme scolaire. Les exemples types comprennent des extraits de réactions à des textes et de textes narratifs, et fournissent ainsi aux enseignants des exemples d'indicateurs pour chaque niveau de compétence.

Réaction à un texte littéraire

Avant de réagir à un texte littéraire, l'élève doit lire ou écouter le texte et regarder attentivement les illustrations qui l'accompagnent pour interpréter le tout et en comprendre le sens. Elle ou il doit prêter une attention particulière au sens implicite ou inféré (c'est-à-dire le sens qui est suggéré sans être formulé). Au fil de la lecture, du visionnement et de l'écoute, l'élève approfondit le sens parce qu'il établit des liens avec d'autres textes lus, vus ou entendus, ou avec d'autres expériences. L'élève devrait s'interroger sur la manière dont les auteurs et les illustrateurs se sont servis du texte et des images pour mettre le sens en évidence.

L'élève exprime sa réaction par écrit en exerçant sa pensée critique. Il considère des idées et des informations nouvelles à la lumière de ses acquis. Ce type de réflexion fait de lui un meilleur lecteur, qui comprend mieux les textes et qui, de là, développe ses propres idées.

L'élève qui réagit à un texte littéraire en tire le sens en tenant compte :

- de ce qu'il sait déjà des questions, problèmes et situations dont il est question;
- de ce qu'il comprend du texte, ainsi que de l'objectif et du message de l'auteure ou de l'auteur;
- des liens qu'il peut établir avec le texte à partir de sa propre expérience et d'autres textes lus, vus ou entendus, et de la manière dont ces liens l'ont aidé à comprendre le sens du texte;
- de la façon dont l'auteure ou l'auteur a composé et structuré le texte, ainsi que des caractéristiques spécifiques mises en œuvre pour attirer l'attention du lecteur;
- de ce qu'il comprend et pense du texte, en combinant ce qu'il sait déjà et ce qu'il apprend (explique sa propre opinion);
- des idées ou informations qui lui resteront en mémoire après avoir lu, vu ou entendu le texte.

Procédure recommandée

L'élève lit d'abord le texte entier, en silence, individuellement. Après une deuxième lecture, il prend des notes en vue d'une discussion en petit groupe. Il ajoute ensuite à ses notes les idées nouvelles issues de la discussion. Une lecture finale l'aide à consolider ses réflexions et ses idées au sujet du texte, puis à exprimer sa réaction par écrit.

Rédaction d'un texte narratif : rétroaction d'un pair pour la révision

La révision est essentielle à la qualité d'un texte écrit, quel qu'il soit. Elle exige de l'élève, comme auteur, une réflexion approfondie et une grande attention pour améliorer la clarté et la structure de son texte, ainsi que le choix des mots. La révision implique des changements comme la reformulation, le remaniement de phrases et de paragraphes, des suppressions et des ajouts. Elle permet de modeler et de soigner le texte et d'améliorer son message.

L'échange de textes avec un pair aide l'élève à clarifier le sens et à comprendre ce qu'il faut modifier pour mieux communiquer et pour développer ses idées plus efficacement. Des questions ciblées l'aideront à revenir sur les passages qui méritent d'être améliorés ou clarifiés. La démarche décrite ci-dessous convient bien à la révision en groupe.

Pour se préparer à la réunion de rétroaction, l'élève :

- relit son propre texte;
- choisit les aspects pour lesquels il aimerait recevoir de la rétroaction.

L'élève doit se familiariser avec son rôle d'auteur et d'auditeur.

Rôle de l'élève comme auteur

- Résumer oralement le texte pour situer le contexte de l'histoire à l'intention de ses pairs.
- Lire certains extraits du brouillon à ses pairs et solliciter leur rétroaction.
- Demander à ses pairs de suggérer des améliorations possibles.
- Répondre aux questions qu'on lui pose sur son texte.
- Discuter des modifications possibles avec ses pairs et décider individuellement des changements à faire.

Rôle de l'élève comme auditeur

- Écouter activement les extraits lus par l'auteur.
- Offrir des critiques constructives.
- Poser des questions pour clarifier le sens et améliorer sa compréhension, par exemple :
 - « Je ne comprends pas pourquoi... »
 - « Comment... »
 - « Je ne suis pas certaine de comprendre cette partie. Peux-tu l'expliquer? »
 - « Peux-tu en dire plus sur... »

Grilles et consignes d'évaluation

Une grille d'évaluation sert à évaluer des tâches complexes. Elle comporte un ensemble de critères et de descripteurs de performance fondés sur les caractéristiques les plus importantes d'une tâche donnée, et ordonnés selon différents niveaux de compétence.

Chaque grille, propre à une tâche donnée, décrit cinq niveaux de compétence. Pour déterminer à quel niveau correspond le mieux la performance de l'élève, il faut se reporter aux descripteurs de niveau qui figurent tout en haut de la grille, puis aux critères. Les plus et les moins situent plus précisément le résultat.

Les exemples types donnent aux élèves et aux enseignantes et enseignants des modèles de productions concrets et de bonne qualité. Ils aident à comprendre le vocabulaire de la grille d'évaluation. Il est suggéré aux enseignants d'examiner les critères d'évaluation avec leurs élèves et de les appliquer aux exemples types.

Convertir les niveaux de compétence en pourcentages

Le Ministère exige que le niveau global de compétence au regard d'une tâche soit converti en pourcentage. Il faut donc attribuer un pourcentage aux composantes de l'épreuve que sont la réaction à un texte littéraire et la rédaction d'un texte narratif, conformément aux indications de la grille d'évaluation fournie.

Les valeurs numériques représentent de un à trois résultats possibles pour chaque niveau de compétence, mais seuls les pourcentages indiqués peuvent être attribués à un résultat. Par exemple, si le niveau de compétence global d'un élève au regard d'une tâche est coté 5-, le résultat en pourcentage est de 90 %. Il ne peut pas être de 92 %.

Évaluer le niveau de compétence à l'aide de la grille

Pour être optimale, la correction se fait idéalement en comité : les enseignants corrigent en groupe les productions des élèves et prennent les décisions ensemble. Les grilles d'évaluation de cette épreuve (voir les annexes IV, V et VI) ont été conçues pour la correction des deux tâches. Pour évaluer une production, les enseignants doivent bien connaître ces tâches et les grilles d'évaluation, les critères correspondant à chaque niveau de compétence et les descripteurs indiqués tout en haut de la grille.

Déterminer le niveau de compétence

- Examiner des exemples types présélectionnés et déjà notés, ainsi que la grille d'évaluation fournie pour chaque tâche.
- Après avoir lu la production de l'élève, consulter d'abord la phrase d'ancrage qui décrit un échelon donné, en haut de la grille, pour déterminer le niveau de compétence de l'élève.
- Lire tous les critères descriptifs afin de bien situer la production de l'élève et de déterminer le résultat qu'il convient de lui attribuer parmi les échelons possibles.

Évaluer la compétence au regard d'une tâche spécifique

Lecture : L'évaluation d'une réaction écrite à un texte littéraire illustré détermine la capacité qu'a l'élève de donner un sens à un texte et d'en tirer un sens, principalement à partir des informations et des idées contenues dans le texte, mais aussi à partir du contexte des tâches à accomplir.

- La réaction écrite à un texte littéraire s'appuie sur la capacité qu'a l'élève d'interpréter le texte, sur sa connaissance des structures et des caractéristiques des textes et sur son appréciation de l'habileté des auteurs et des illustrateurs à atteindre l'objectif et le public visés.
- La tâche exige de l'élève qu'il exerce sa pensée critique.

Rédaction : L'évaluation d'un texte permet de déterminer la capacité qu'a l'élève de rédiger un texte narratif dans un but particulier et pour un public composé de ses pairs. L'élève doit ajuster son texte après avoir consulté son pair, en le révisant et en lui apportant des corrections.

L'élève doit montrer qu'il connaît suffisamment les conventions linguistiques. Voici comment noter sa performance au regard de la tâche de rédaction et de l'utilisation de la langue :

- Examiner dans quelle mesure l'élève est capable d'appliquer les conventions linguistiques, puis déterminer auquel des trois descripteurs sa performance correspond le mieux (voir les *Descripteurs pour la notation des conventions de la langue écrite*, à la p. 17). Si c'est au niveau de compétence **partiel** que sa performance correspond le mieux, le résultat attribué à l'ensemble de la tâche de rédaction **ne peut pas dépasser 3- (60 %)**.
- Cette pondération ne doit être appliquée qu'après la notation de la tâche de rédaction d'un texte narratif. Par conséquent, on ne se reportera aux conventions linguistiques **qu'après avoir déterminé le niveau de compétence** auquel correspond la tâche de rédaction dans la grille d'évaluation de la rédaction d'un texte narratif.

Grille d'évaluation de la réaction écrite à un texte littéraire

		NIVEAU 5 – AVANCÉ			NIVEAU 4 – TRÈS SATISFAISANT			NIVEAU 3 – ACCEPTABLE		
		L'élève tire tout le sens du texte.			L'élève tire du texte un sens clair.			L'élève tire du texte un sens général.		
Déterminer le profil qui décrit le mieux la performance globale de l'élève et assigner le résultat correspondant.										
Note : il n'est pas nécessaire que la production corresponde à tous les critères.										
CRITÈRES		L'élève examine les concepts et les idées exprimés dans le texte et appuie son interprétation sur les déductions perspicaces qu'il a faites à partir des idées principales. Il intègre sa compréhension personnelle à la lumière des idées exprimées dans le texte. Ses idées sont fondées sur un raisonnement judicieux et des références au texte. L'élève établit des liens rationnels, qui incorporent son expérience personnelle et/ou d'autres sources et améliorent sa compréhension du texte. Les liens et les idées exprimés laissent entrevoir sa vision du monde. Le sens est déduit d'indices subtils dans le texte. L'élève explique comment les structures et les caractéristiques du texte améliorent sa compréhension. Il examine l'efficacité du texte et fait part de réflexions personnelles qui vont au-delà du texte et s'appliquent à la vie en général.			L'élève explore les concepts et les idées exprimés dans le texte et tient compte d'idées sous-jacentes pour fonder sa propre compréhension et exprimer son opinion. Ses idées sont justifiées par un raisonnement logique et des références réfléchies au texte. Le sens du texte est approfondi grâce à des liens clairs entre l'expérience personnelle et/ou d'autres sources et les idées du texte. L'élève fait des déductions à partir des indices que donne le texte, et explique comment les structures et caractéristiques du texte contribuent à la compréhension. L'élève évalue le texte, exprime son opinion et tire des conclusions réfléchies à partir du texte.			L'élève trouve et traite les idées et concepts pertinents exprimés dans le texte. Sa compréhension est fondée sur une opinion personnelle, une explication logique et/ou une ou des références au texte. Le sens donné au texte est étayé par des liens établis de manière générale avec l'expérience personnelle et/ou d'autres sources. L'élève reconnaît les structures et les caractéristiques du texte, fait des déductions générales qui fondent de manière approximative sa compréhension du texte. L'élève réagit au texte, en tire des conclusions générales, et exprime des opinions logiques.		
	Résultat	5+	5	5-	4+	4	4-	3+	3	3-
	100 %	95 %	90 %	85 %	80 %	75 %	70 %	65 %	60 %	

Grille d'évaluation de la réaction écrite à un texte littéraire (Suite)

		NIVEAU 2 – PARTIEL	NIVEAU 1 – MINIMAL
		L'élève donne au texte un sens limité.	L'élève comprend peu ou pas le texte.
Déterminer le profil qui décrit le mieux la performance globale de l'élève et assigner le résultat correspondant.			
Note : il n'est pas nécessaire que la production corresponde à tous les critères.			
CRITÈRES		L'élève donne au texte un sens limité et exprime quelques idées qui suggèrent une compréhension littérale. Les références au texte sont confuses et/ou illogiques. Les liens établis sont superficiels et soutiennent peu le lecteur dans sa compréhension du texte. L'élève se contente d'une faible allusion aux structures et aux caractéristiques du texte. L'opinion exprimée est banale et correspond à une évidence.	L'élève énumère des détails sans importance à propos du texte. Les idées ne sont pas exprimées avec certitude, et les références au texte, le cas échéant, sont déroutantes. Les liens exprimés ne sont pas pertinents et ne concernent pas forcément le texte. L'élève commente le texte et exprime possiblement ses préférences par rapport à celui-ci.
	Résultat	<p style="text-align: center;">2+</p> <p style="text-align: center;">55 %</p>	<p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;">50 %</p>
			<p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">35 %</p>

Grille d'évaluation de la rédaction d'un texte narratif

		NIVEAU 5 – AVANCÉ	NIVEAU 4 – TRÈS SATISFAISANT	NIVEAU 3 – ACCEPTABLE						
		L'élève fait preuve d'une compréhension étendue de la rédaction de textes narratifs.	L'élève fait preuve d'une bonne compréhension de la rédaction de textes narratifs.	L'élève fait preuve d'une compréhension générale de la rédaction de textes narratifs.						
		Déterminer le profil qui décrit le mieux la production globale de l'élève et assigner le résultat correspondant.								
CRITÈRES	Organisation et idées	L'élève crée son histoire sans digresser. Des détails judicieusement choisis enrichissent le déroulement et confèrent au texte un caractère authentique. Des transitions soignées orientent le lecteur vers une conclusion efficace, d'une façon qui semble naturelle.	L'élève crée son histoire sans trop digresser. Des détails intéressants contribuent au développement et confèrent de l'originalité au texte. Des transitions efficaces mènent à une solide conclusion.	L'élève crée son histoire en présentant les événements dans une séquence plutôt logique. Des détails pertinents sous-tendent le développement et font en sorte que l'histoire suscite l'intérêt à l'occasion. Certaines parties du récit sont articulées par des transitions qui mènent à une conclusion adéquate.						
	Voix	L'élève s'adresse au public d'une voix mémorable et convaincante, qui contribue au récit et montre une solide conscience de l'objectif.	L'élève s'adresse au public d'une voix expressive qui rend le récit clair et montre une bonne conscience de l'objectif.	L'élève s'adresse au public d'une voix perceptible, qui maintient l'attention à certains moments et montre une conscience occasionnelle de l'objectif.						
	Structures et caractéristiques	L'élève emploie de manière délibérée les structures et les caractéristiques narratives. Son choix de la trame, du cadre, de la manière de camper les personnages et d'autres structures et caractéristiques enrichit le récit. L'élève a un style qui lui est propre.	L'élève recourt aux structures et aux caractéristiques narratives de façon soutenue. Une attention constante à la trame, au cadre, à la manière de camper les personnages et à d'autres structures et caractéristiques contribue au développement du récit. L'élève expérimente le style.	Le recours aux structures et caractéristiques narratives est hésitant. Une attention inconstante à la trame, au cadre, à la manière de camper les personnages et à d'autres structures et caractéristiques nuit parfois à la narration.						
	Résultat	5+ 100 %	5 95 %	5- 90 %	4+ 85 %	4 80 %	4- 75 %	3+ 70 %	3 65 %	3- 60 %
	Conventions linguistiques	Pour déterminer dans quelle mesure les conventions linguistiques semblent maîtrisées, consulter l'annexe <i>Descripteurs pour la notation des conventions de la langue écrite</i> à la page 17.								

Grille d'évaluation de la rédaction d'un texte narratif (*Suite*)

		NIVEAU 2 – PARTIEL	NIVEAU 1 – MINIMAL	
		L'élève fait preuve d'une compréhension limitée de la rédaction de textes narratifs.	L'élève fait preuve d'une faible compréhension de la rédaction de textes narratifs.	
		Déterminer le profil qui décrit le mieux la production globale de l'élève et assigner le résultat correspondant.		
CRITÈRES	Organisation et idées	L'histoire demande à être élaborée. Les liens entre les différents éléments du récit sont faibles. Les détails sont enchaînés les uns aux autres. Quelques transitions mènent à une conclusion simple.	L'élève présente des idées incohérentes et déroutantes. Les détails sont décousus et/ou aléatoires.	
	Voix	L'élève s'adresse au public de manière inégale et n'établit pas de lien avec lui. La voix révèle une faible conscience de l'objectif.	L'élève ne tient pratiquement pas compte du public. Sa voix est sans relief ou absente. L'élève ne semble pas avoir conscience de l'objectif ni de l'orientation.	
	Structures et caractéristiques	L'élève utilise les structures et caractéristiques narratives en une séquence simple. Il déploie des efforts manifestes pour prêter attention à la trame, au cadre et à la manière de camper les personnages, ainsi qu'à d'autres structures et caractéristiques, mais le tout semble confus.	L'élève suggère une série d'événements ou d'actions peu connectés, qui ne font qu'évoquer l'histoire. Il recourt très peu aux structures et caractéristiques narratives.	
	Résultat	2+ 55 %	2 50 %	1 35 %
	Conventions linguistiques	Pour déterminer dans quelle mesure les conventions linguistiques sont maîtrisées, consulter l'annexe VI, <i>Descripteurs pour la notation des conventions de la langue écrite</i> .		

Descripteurs pour la notation des conventions de la langue écrite

L'élève doit démontrer sa maîtrise des conventions de la langue écrite telles que les décrit le document [*Progression of Learning*](#).

APPLICATION AVANCÉE

L'élève se montre très habile à appliquer les conventions linguistiques (p. ex., orthographe, ponctuation, majuscules, syntaxe, paragraphes et structures de phrase). Il en fait une application constante et guide les lecteurs sans heurts au fil du texte. Les erreurs sont rares et ne nuisent pas au sens.

APPLICATION ACCEPTABLE

L'élève se montre suffisamment habile à appliquer les conventions linguistiques (p. ex., orthographe, ponctuation, majuscules, syntaxe, paragraphes et structures de phrase). Il en fait une application constante. Il y a quelques erreurs, mais elles nuisent rarement au sens.

APPLICATION PARTIELLE

L'élève applique partiellement les conventions linguistiques (p. ex., orthographe, ponctuation, majuscules, syntaxe, paragraphes et structures de phrase), de manière négligée ou inconstante. Les erreurs, fréquentes, nuisent à la compréhension globale.

Note. – Si l'application des conventions linguistiques est jugée **partielle**, le résultat pour l'ensemble de la tâche de rédaction **ne peut être supérieur à 3- (60 %)**.

ANNEXE VII**Profils relatifs à la compétence Parler pour communiquer et apprendre**

Les profils décrits ci-dessous aideront les enseignants à évaluer l'habileté des élèves à parler pour communiquer et apprendre, dans divers contextes. Il ne faut pas oublier que le niveau de compétence de l'élève peut varier au cours de l'année scolaire selon le sujet des discussions, le type de groupe formé pour l'exécution de la tâche et sa personnalité.

Il importe par conséquent d'évaluer cette compétence pendant toute l'année, de varier le type de groupe, les contextes et les sujets pour que les élèves puissent montrer leur habileté à parler pour communiquer et apprendre.

AVANCÉ

L'élève exprime de façon claire des idées intéressantes et pertinentes, et fournit des renseignements utiles tout en évitant les digressions. Il emploie un vocabulaire précis pour livrer une information clé et pose des questions pertinentes pour faire avancer la discussion. L'élève recourt à la paraphrase pour clarifier certaines idées et résume efficacement l'information nouvelle. Il réagit spontanément et respectueusement aux idées des autres, et les encourage par l'expression de son visage et son langage corporel, ce qui contribue au ton positif de la discussion.

TRÈS SATISFAISANT

L'élève exprime de façon claire et réfléchie des idées qui guident la discussion. Il fait un usage efficace d'un vocabulaire approprié et pose des questions pertinentes qui stimulent la discussion. Il développe les idées des autres et les reformule en les paraphrasant. L'élève respecte les autres et contribue au ton positif de la discussion par l'expression de son visage et son langage corporel.

ACCEPTABLE

L'élève exprime des idées logiques qui contribuent à la discussion, et tente d'employer le vocabulaire approprié et de paraphraser les idées. Il est capable de développer les idées des autres et de répondre aux questions ou de clarifier des idées quand on l'invite à le faire. L'élève respecte les autres et participe de manière positive à la discussion.

PARTIEL

L'élève arrive à exprimer des idées de manière logique, mais a du mal à participer utilement à la discussion. Il lui arrive de formuler des idées qui sont sans lien avec le sujet principal ou de ne pas employer le vocabulaire à bon escient ou de ne pas utiliser le vocabulaire de base. Il faut l'inciter et l'aider à poser des questions et à clarifier des idées. Son langage corporel et son expression faciale ont parfois une incidence négative sur le ton de la discussion.

